

ONTARIO ENERGY BOARD NOTICE TO CUSTOMERS OF PUC DISTRIBUTION INC.

PUC Distribution Inc. has applied to raise its electricity distribution rates.

Learn more. Have your say.

PUC Distribution Inc. has applied to the Ontario Energy Board to raise its electricity distribution rates effective May 1, 2018. If the application is approved, a typical residential customer of PUC Distribution Inc. would see an increase of approximately \$6.98 per month. Other customers, including businesses, may also be affected.

THE ONTARIO ENERGY BOARD IS HOLDING A COMMUNITY MEETING

The Ontario Energy Board (OEB) is hosting a community meeting on June 19, 2018, at the Royal Canadian Legion, 96 Great Northern Road, Sault Ste. Marie, Ontario, from 6:30 p.m. (doors open at 6 p.m.) so that you can:

- Learn more about PUC Distribution's costs and rate application.
- Find out how the OEB will review the application.
- Get involved and provide your comments about the application to the OEB.

THE ONTARIO ENERGY BOARD IS HOLDING A PUBLIC HEARING

The OEB will hold a public hearing to consider the application filed by PUC Distribution. During the hearing, we will question PUC Distribution on its case for a rate increase. We will also hear questions and arguments from individual customers and from groups that represent PUC Distribution's customers. At the end of this hearing, the OEB will decide what, if any, rate increase will be allowed.

Distributors such as PUC Distribution typically apply for a full review of their rates every five years. Any rate changes for the years in between are made by applying an OEB-approved formula which is tied to inflation and other factors intended to promote efficiency. You may not get notice of future rate changes made by applying the formula.

The OEB is an independent and impartial public agency. We make decisions that serve the public interest. Our goal is to promote a financially viable and efficient energy sector that provides you with reliable energy services at a reasonable cost.

BE INFORMED AND HAVE YOUR SAY

You have the right to information regarding this application and to be involved in the process.

- You can review PUC Distribution's application on the OEB's website now.
- You can attend the OEB's community meeting (date, time and place set out above) where you can ask questions, make comments and voice your concerns.
- You can file a letter with your comments, which will be considered during the hearing.
- You can become an active participant (called an intervenor). Apply by **May 24, 2018** or the hearing will go ahead without you and you will not receive any further notice of the proceeding.
- At the end of the process, you can review the OEB's decision and its reasons on our website.

LEARN MORE

These proposed charges relate to PUC Distribution's distribution services. They make up part of the Delivery line - one of the five line items on your bill. Our file number for this case is **EB-2017-0071**. To learn more about this hearing, find instructions on how to file letters or become an intervenor, or to access any document related to this case, please select the file number **EB-2017-0071** from the list on the OEB website: **www.oeb.ca/notice**. You can also phone our Consumer Relations Centre at 1-877-632-2727 with any questions.

ORAL VS. WRITTEN HEARINGS

There are two types of OEB hearings – oral and written. PUC Distribution has applied for a written hearing. The OEB is considering this request. If you think an oral hearing is needed, you can write to the OEB to explain why by **May 24, 2018**.

PRIVACY

If you write a letter of comment, your name and the content of your letter will be put on the public record and the OEB website. However, your personal telephone number, home address and email address will be removed. If you are a business, all your information will remain public. If you apply to become an intervenor, all information will be public.

This rate hearing will be held under section 78 of the Ontario Energy Board Act, 1998, S.O. 1998 c.15 (Schedule B).



AVIS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO AUX CLIENTS DE PUC DISTRIBUTION INC.

PUC Distribution Inc. a déposé une demande d'augmentation de ses tarifs de distribution d'électricité.

Apprenez-en plus. Donnez votre avis.

PUC Distribution Inc. a déposé une requête auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario en vue d'obtenir une augmentation de ses tarifs de distribution d'électricité entrant en vigueur au 1^{er} mai 2018. Si la demande est approuvée, les consommateurs résidentiels moyens de PUC Distribution Inc. verront leur facture mensuelle moyenne augmenter de 6,98 dollars. Les autres clients, y compris les entreprises, pourraient également être concernés.

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO ORGANISE UNE SÉANCE D'INFORMATION

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) organise une réunion le 19 juin 2018, à la Légion royale canadienne, 96, rue Great Northern, Sault Ste. Marie, Ontario à partir de 18 h 30 (les portes ouvrent à 18 h) pour vous permettre :

- d'obtenir de plus amples renseignements sur la demande d'approbation des coûts et des tarifs de PUC Distribution;
- de découvrir la manière dont la CEO examinera cette demande;
- de vous impliquer et d'apporter des commentaires concernant la demande déposée auprès de la CEO.

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA UNE AUDIENCE PUBLIQUE

La CEO tiendra une audience publique en vue d'examiner la requête de PUC Distribution. Au cours de l'audience, des questions seront posées sur l'augmentation des tarifs à PUC Distribution. Nous écouterons également les questions et les arguments des particuliers et des groupes qui les représentent. À l'issue de cette audience, la CEO décidera du bien-fondé d'une augmentation des tarifs et, le cas échéant, du montant du changement tarifaire à venir.

Les distributeurs et notamment PUC Distribution demandent généralement une révision de leurs tarifs tous les cinq ans. Toute modification des tarifs entre ces intervalles s'effectue en appliquant une formule liée à une inflation et à d'autres facteurs cherchant à favoriser l'efficacité et qui est approuvée par la CEO. Vous ne serez peut-être pas informé des futurs tarifs modifiés par l'application de cette formule.

La Commission de l'énergie de l'Ontario est une agence publique indépendante et impartiale. Les décisions que nous prenons visent à servir au mieux l'intérêt public. Notre objectif est d'encourager le développement d'un secteur de l'énergie efficace et financièrement viable, afin d'offrir des services énergétiques fiables à un prix raisonnable.

INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informé au sujet de cette demande et de participer au processus.

- Vous pouvez examiner la demande de PUC Distribution sur le site Web de la CEO dès maintenant.
- Vous pouvez assister à la séance d'information de la CEO (la date, l'heure et l'endroit sont indiqués précédemment) et poser des questions, faire des commentaires et partager vos préoccupations.
- Vous pouvez déposer une lettre de commentaires qui sera prise en compte au cours de l'audience.
- Vous pouvez participer activement au processus (à titre d'intervenant). Inscrivez-vous avant le **24 mai 2018**, faute de quoi l'audience aura lieu sans votre participation et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de ce dossier.
- Vous pourrez examiner la décision rendue par la CEO à l'issue de la procédure, ainsi que ses justifications, sur notre site Web.

APPRENEZ-EN PLUS

Les tarifs proposés sont relatifs aux services de distribution de PUC Distribution. Ils sont inscrits à la ligne « Livraison » de votre facture, l'un des cinq éléments figurant sur votre facture d'électricité. Le numéro de référence de ce dossier est **EB-2017-0071**. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette audience, la marche à suivre pour déposer une lettre, la manière de participer en tant qu'intervenant ou de consulter les documents relatifs à cette affaire, veuillez sélectionner le numéro de dossier **EB-2017-0071** dans la liste qui figure sur le site Web de la CEO : www.oeb.ca/notice-fr. Pour toute question, vous pouvez également communiquer avec notre centre des relations avec les consommateurs au 1-877-632-2727.

AUDIENCES ORALES OU AUDIENCES ÉCRITES

Il existe deux types d'audiences à la CEO : les audiences orales et les audiences écrites. PUC Distribution a demandé une audience écrite. La CEO examine cette demande à l'heure actuelle. Si vous pensez qu'une audience orale est nécessaire, vous pouvez justifier votre demande par écrit à la CEO avant le **24 mai 2018**.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Toutefois, votre numéro de téléphone, votre adresse de domicile et votre adresse électronique ne seront pas rendus publics. Si vous représentez une entreprise, tous les renseignements de l'entreprise demeureront accessibles au public. Si vous participez à titre d'intervenant, tous vos renseignements personnels seront rendus publics.

Cette audience sur les tarifs sera tenue en vertu de l'article 78 de la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L.O 1998, chap. 15 (annexe B).

